



Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

Enregistrée en sous-préfecture de Draguignan sous le n°11/1965
Parution n° 20040016 au Journal Officiel du 17/04/2004 (Annonce n°1842)
Siret : 413 929 084 000 23 - APE : 926C

Société Aygulfoise Sports et Loisirs

Siège social

Secrétariat

Maison des Associations
156 avenue Flaubert
83370 SAINT AYGULF
contact@sasel.fr
☎ 04 94 81 31 38

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 juin 2018

PROCES VERBAL

L'an 2018, le 18 juin à 14h, le Conseil d'Administration de l'association SASEL, s'est réuni à la Maison des Associations de Saint Aygulf (83370).

L'ordre du jour de cette réunion était fixé comme suit :

Révision de la cotisation de base et des suppléments pour l'exercice 2018-2019.

81 % des administrateurs (13 membres) étant présents ou représentés, le Conseil a pu délibérer valablement.

*Afin de pouvoir procéder pour chaque nouvel exercice, aux inscriptions des adhérents à compter du mois de juillet, le Conseil d'Administration fixe leurs montants par anticipation.
L'Assemblée Générale lors de sa réunion annuelle, est tenue d'approuver et de valider ces cotisations, conformément à l'article 9 des statuts.*

RESOLUTION

Le Conseil d'Administration décide de maintenir inchangé le montant de la cotisation de base qui reste fixé à 30 €. Le calcul de cette cotisation pourra être actualisé le cas échéant pour les exercices futurs.

Le supplément « Aquagym » est rétabli à une valeur de 20 € par participant à partir de ce nouvel exercice.

Cette résolution soumise aux votes des administrateurs est adoptée à la majorité.

La séance est levée à 15 h.

La Présidente
Claudine ROBIN

La Secrétaire Générale
Florence ALEXANDER

REFERENCE :

2018 PV CA1

Date :

26-06-2018

OBJET :

PV CA du
18/06/2018